

POUR QUE DES ENFANTS RETROUVENT LE SOURIRE



FORMULAIRE DE DEMANDE DE PARRAINAGE

JE PARRAINE

JE SOUSSIGNE(E),

Mr – Mme, (barrer la mention inutile)

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Ville.....

Code Postal.....

Pays.....

Tél.....

Email.....

Comment avez vous connu l'association.....

SOUHAITE FAIRE UN PARRAINAGE INDIVIDUEL OU COLLECTIF EN FAVEUR DES ENFANTS DE BE THO OU DE PHOENIX (indiquer dans la case correspondante l'option choisie et le montant souhaité)

	Parrainage individuel	Parrainage collectif
Orphelinat BE THO		
Orphelinat PHOENIX		

Montant du don: à partir de 35€ pour un parrainage individuel et 25€ pour un parrainage collectif.

- Option 1: parrainage individuel à l'année. A partir de 420€ (142.80€ après impôts).
- Option 2: parrainage individuel mensuel . A partir de 35€/mois. (11.90€ après impôts).
- Option 3: parrainage collectif à l'année. A partir de 300€ (102€ après impôts).
- Option 4: parrainage collectif mensuel. A partir de 25€/mois (8.50€ après impôts).

Tous les dons ouvrent droit à une réduction d'impôts égale à 66% de leur montant dans la limite de 20% du revenu imposable pour les particuliers, et à 60 % de réduction dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires pour les entreprises.

Mode de paiement:

PAR CARTE BANCAIRE . Paiement 100% sécurisé

- via paypal (pour un seul don). Procéder via le site <https://www.association-perls.com>, Voir page Faire un don. Paiement 100% sécurisé
- ou via le site de financement participatif okpal (pour un seul don ou un don mensuel). Procéder via le site <https://www.association-perls.com>, Voir page Faire un don. <https://www.okpal.com/pour-les-enfants-de-be-tho/#/> . Paiement 100% sécurisé

PAR VIREMENT (pour un seul don ou un don mensuel)

Titulaire du compte: POUR QUE DES ENFANTS RETROUVENT LE SOURIRE

Banque	Guichet	N° de compte	Clé Rib	IBAN FR76 3000 3038 9500 0372 6163 932
30003	03895	00037261639	32	

PAR CHEQUE

Par chèque à l'ordre de l'association Pour que des Enfants Retrouvent le Sourire (joindre le formulaire de demande de parrainage) et l'envoyer à l'adresse suivante: Liên Chabot, Association Pour que des Enfants Retrouvent le Sourire, 9 ter rue Paul Féval, 75018 Paris, France.

JE VALIDE LA CHARTE DU PARRAINAGE

J'APPROUVE L'INTEGRALITE DE LA CHARTE DU PARRAINAGE DE L'ASSOCIATION POUR QUE DES ENFANTS RETROUVENT LE SOURIRE ET DECLARE SUR L'HONNEUR EN RESPECTER LES TERMES

Fait à, le

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :

Merci de nous renvoyer ce formulaire signé par e-mail ou par courrier. Une copie de votre pièce d'identité est également à joindre à ce formulaire.

Pour que des Enfants Retrouvent le Sourire
Adresse: 9 ter rue Paul Féval, 75018 Paris
Email: association.perls@gmail.com
Web: <https://www.association-perls.com>

POUR QUE DES ENFANTS RETROUVENT ■ LE SOURIRE



Merci pour votre engagement auprès des enfants des orphelinats BE THO et PHOENIX. Nous espérons que vous trouverez dans cette charte les réponses aux questions que vous vous posez sur le parrainage au sein de l'association.

CHARTRE DU PARRAINAGE

- Les enfants de l'orphelinat sont sous la responsabilité indirecte de PERLS. Pour des raisons évidentes de protection des mineurs, les parrains et marraines ne sont pas autorisés à entrer en contact avec, ou rencontrer les enfants de l'orphelinat sans l'accord préalable de l'association. Nous vous remercions pour votre compréhension.
- Les parrains déclarent sur l'honneur ne pas avoir fait l'objet de condamnation pénale ou de poursuites judiciaires pour des agissements contraires à l'honneur, à la probité ou aux bonnes mœurs.
- L'ensemble des parrainages est mutualisé afin de participer à l'éveil et la scolarisation de tous les enfants.
- Les parrains et marraines reçoivent des nouvelles de l'orphelinat plusieurs fois par an via l'envoi systématique des dernières actualités et projets.
- Si vous envisagez de vous rendre au Viêt Nam, vous pourrez visiter l'orphelinat et rencontrer les enfants. Prenez contact auprès de PERLS en France avant votre départ afin que nous puissions organiser votre visite dans les meilleures conditions.
- Interruption de parrainage. Vous pouvez à tout moment décider d'interrompre votre parrainage en nous envoyant un email. Il peut également prendre fin à la demande de l'enfant, de l'orphelinat, ou de l'association.
- Montant du don par parrain/marraine : à partir de 35€ par mois pour un parrainage individuel et 25€ pour un parrainage collectif. Tous les dons ouvrent droit à une réduction d'impôts égale à 66% de leur montant dans la limite de 20% du revenu imposable pour les particuliers, et à 60 % de réduction dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires pour les entreprises. Un reçu fiscal correspondant à votre don vous sera envoyé en mars de chaque année fiscale.

Spécificités des parrainages individuels

Au-delà de l'aspect financier, le parrainage individuel offre une relation privilégiée et personnalisée avec un enfant en manque d'affection. L'intérêt, les encouragements d'un parrain ou d'une marraine et son accompagnement, sont des facteurs clés à l'enfant pour vaincre ses peurs, prendre confiance en lui et lui donner les éléments nécessaires pour se construire, préparer son avenir. Parrainer, c'est tisser un lien durable avec un enfant et l'accompagner dans la durée. Par votre parrainage, vous donnez à un enfant une perspective. Chaque enfant a besoin de se sentir rassuré.

Choisir son/sa filleul(e). Tous les enfants ont les mêmes besoins, sans aucune distinction. Si vous avez une demande spécifique sur l'enfant à parrainer (garçon/fille, âge), mentionnez-le afin que nous puissions répondre au mieux à cette demande. Néanmoins, notre souhait est que chaque enfant puisse être parrainé. Afin de s'assurer de l'exclusivité de la relation parrain/marraine-filleul(e), chaque enfant ne pourra avoir qu'un seul parrain/marraine.

Dès réception du formulaire de parrainage et de la charte signée, nous vous ferons parvenir le dossier de votre filleul(e) avec son prénom, sa photo, son âge, sa situation familiale, ...

Le lien avec mon/ma filleul(e). En moyenne, les parrains et marraines reçoivent des nouvelles de leur filleul(e) (photos, dessins et/ou lettres) deux fois par an. Pour certains, une correspondance plus soutenue peut être mise en place (dans ce cas contacter l'association).

Vos courriers sont pour les enfants des moments d'encouragement, d'espoir, l'occasion de découvrir et comprendre qu'une marraine, un parrain dans un autre pays souhaite qu'ils ou elles réussissent et qu'ils ou elles puissent ainsi prétendre à une vie meilleure. Vous pourrez donc rédiger vos courriers en français ou en anglais. Une lettre, une carte postale depuis un lieu de voyage, un petit mot, une photo témoigneront de votre attention. L'association aura un droit de regard sur toute correspondance ou colis à destination d'un l'enfant. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Vous pouvez adresser votre courrier à PERLS en France (en précisant le nom de l'enfant) qui le scannera et l'enverra par email à votre filleul(e), accompagné de la traduction en vietnamien. Votre filleul(e) aura la version imprimée de votre courrier. Ce mode de communication garantira une réception rapide de votre courrier.

L'envoi de cadeaux. Nous demandons aux parrains et marraines de privilégier des cadeaux que leur filleul(e) pourra partager avec ses amis (livres de coloriage, autocollants,...) et de limiter le prix du cadeau à 30€. Les enfants ne doivent pas lier le parrainage à cadeaux et à leur valeur.

Tout cadeau qui nous semblerait « sur-dimensionné » (ex. appareils électroniques,...) et qui risquerait de créer des conflits entre les enfants, sera utilisé au bénéfice de la communauté de l'orphelinat. Vous en serez informé.

Avant tout envoi de colis, nous vous remercions de bien vouloir nous en faire part à l'avance afin que nous puissions bien vérifier la réception du colis. Dès réception du cadeau, nous vous enverrons une photo par email de votre filleul(e) et du cadeau remis en votre nom. A noter la lenteur pour l'acheminement de courrier/colis (3 semaines environ). Veuillez nous contacter pour avoir l'adresse de l'orphelinat.

Rencontrer son/sa filleul(e). Prenez contact auprès de PERLS en France avant votre départ afin que nous puissions organiser votre visite dans les meilleures conditions. À votre retour, n'hésitez pas à nous faire part de cette belle rencontre et partager vos photos.

Croyances religieuses. Les parrains et marraines doivent respecter les croyances religieuses et culturelles pratiquées par l'enfant.